

Envoi par courrier et par télécopieur : 418 295-4682

Québec, le 22 décembre 2011

Madame Lucie Rousseau
Répondante ministérielle
Conseillère aux affaires régionales
625, boul. Laflèche, bureau R.C. 702
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5

**Objet : Projets de réserves de biodiversité pour huit territoires dans la
région administrative de la Côte-Nord
Questions complémentaires numéros 1 à 4 du 22 décembre 2011**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 13, 14 et 15 décembre derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

Question 1

Veuillez déposer une carte des réserves à castor pour la région de la Côte-Nord.

Question 2

Trois des huit réserves (Pléti, Berté, Frégate) ont des agrandissements reportés en raison notamment de la présence de titres miniers actifs ou en demande. Le MRNF et le MDDEP assure une veille des titres qui ont empêché les agrandissements (PR1, p. 43, 86, 115 et PR2, p. 11). Pouvez-vous fournir, en lien avec cette veille et par réserve de biodiversité concernée, des précisions sur les titres octroyés dont leur nombre, la nature et les montants des travaux d'exploration effectués sur chaque titre ainsi que les dates de renouvellement des titres ?

Question 3

Pour chaque réserve de biodiversité concernée, pouvez-vous préciser ce que représente la superficie des titres miniers actifs ou en demande par rapport à la superficie totale de chaque agrandissement reporté ?

...2

Question 4

Des lignes de transport d'énergie électrique traversent le territoire et trois réserves (Frégate, Godbout et Matamec). Hydro-Québec annonce dans son Plan stratégique 2009-2013 l'élaboration de nouveaux projets hydroélectriques, soit à l'horizon de 2015, 4 500 MW avec notamment les complexes de La Romaine (en construction), de Magpie et du Petit-Mécatina et 3 000 MW dans le cadre du Plan Nord (horizon de 2035) (PR1, p 103, 117 et HQ Plan stratégique 2009-2013, p. 22-23). Pouvez-vous fournir une carte des sites de production et du réseau de transport d'énergie existant et à venir d'Hydro-Québec dans la région (incluant les postes) ? Est-ce que des projets, dans le cadre du Plan Nord, ont déjà été identifiés ? Pourraient-ils interférer avec le réseau des aires protégées de la Côte-Nord ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 6 janvier prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant dans la semaine du 23 janvier 2012.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission